

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 7

Artikel: Lé zeffés de la mobilizachon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

HIVER

ILS ont quitté la ville, où les hommes de la voirie emmènent la neige boueuse dans des tombereaux sales. Un ciel bas semble former une calotte grise au-dessus des toits que la haute flèche de la tour domine. Les passants vont et viennent, frileux, sur le trottoir humide et quelques traîneaux attardés raclent le sol, où la neige a presque entièrement disparu.

Ils ont passé le pont, où la rivière coule, la rivière paresseuse, verte de froid, entre ses deux rives de glace. Les skis sur l'épaule, ils sont allés à la gare prendre le train qui les conduira à la montagne...

Là-haut, la neige est propre, elle est dure, elle est épaisse. A peine ont-ils quitté le gros bourg montagnard, qu'ils chaussent leurs skis et s'élancent vers les espaces illimités. Plus de barrières entre les pâturages, plus de petits murs chancelants, la neige a tout recouvert. Et la fièvre d'aller les prend. Ils gravissent péniblement des collines sur le revers desquelles le terrain s'incline immaculé; ils descendent et remontent. Ils s'élancent, le corps incliné en avant, les jambes fléchies, et les patins de bois laissent, sur la neige, deux petits chemins parallèles. Ivres de vitesse, ils n'aperçoivent pas les obstacles et ils s'effondrent dans les gonfles périlleuses d'où ils ont beaucoup de peine à sortir. Sur leur tricot de laine blanche, la neige n'apparaît pas et leurs pantalons de gros drap sont solidement emprisonnés dans d'épaisses bandes molletières.

En bas, c'est la plaine, la plaine boueuse avec ses gens emmitouffés qui cheminent dans le brouillard. Ici, sur le Jura, dont les croupes s'arrondissent à l'infini, c'est l'espace libre, le grand air, le soleil, la vie. Et les forêts apparaissent comme une ligne bleu sombre à l'horizon. Quand ils s'en approchent, ils distinguent les lourdes masses de neige qui pèsent sur les branches des sapins. Mais le soleil amollit cette neige; elle glisse sur le sol et les branches, de nouveau libres, se redressent... Cette trace, c'est le passage d'un renard en quête de nourriture! Là, c'est un chevreuil qui a traversé l'espace immense. Ou bien, à l'orée du bois, c'est un vieux sanglier qui a fouillé le sol de son groin formidable.

Momentanément arrêtés par une forêt ou un simple rideau de sapins, ils reprennent leur course à travers les espaces illimités. Ce qui fut, pendant l'été, le pâturage peuplé de troupeaux de vaches et de génisses, ils le franchissent en quelques minutes, ayant juste le temps d'apercevoir l'énorme chalet à demi-enseveli dans la neige. Le haut toit pyramidal dresse sa masse grise et le couvercle de la cheminée est fermé.

Parfois, il souffle un vent lourd et froid, un vent qui vient tout droit de ces lointaines collines, là-bas à l'horizon, couronnées de puissantes forêts. Et ils fuient, légers, sur les pentes, comme des jeunes chevreuils qui s'élancent vers les forêts prochaines.

Quand vient le soir, ils redescendent vers la vallée, vers la petite vallée, où la rivière coule, enserrant de ses flots rapides le gros bourg montagnard aux maisons de pierre et aux toits rouges.

C'est dimanche. Les enfants se lègent. Les traîneaux, chargés de promeneurs, passent au galop de leurs chevaux, dont les belles grelottières lan-

cent des notes claires dans l'air vif. L'auberge est pleine de monde. Les hommes sont attablés et silencieux; ils jouent aux cartes. Les jeunes skieurs prennent place autour d'une table ronde, ils mangent une saucisse aux choux, arrosée de vin blanc, cependant que les skis, éclaboussés de neige, s'égoûtent contre la muraille...

Dehors, on fait cercle autour de l'étang à patiner. Sur l'étendue glacée, c'est un enchevêtrement de figures précises sous l'apparente confusion. Les jeunes filles s'avancent en une longue danse qui fait tourner leurs jupes courtes. D'autres, qui ne se sentent pas en sûreté sur leurs patins, vont à petits pas timides. Des jeunes gens se précipitent en avant et patinent d'un mouvement régulier, par longue courbes, bien balancées. Ou bien, ils font des pirouettes sur la glace et dessinent des boucles. Il y a partout des entrecroisements sans chocs et des mouvements qui n'ont pas de direction, ni d'unité.

Et ceux qui autrefois patinèrent sont là aussi, et ils remuent de vieux souvenirs!

A la nuit, la foule se disperse, tandis que des lampes s'allument autour de l'étang. Cependant, jeunes gens et jeunes filles continuent leurs évolutions. On organise des valses et des quadrilles, on forme de longues chaînes qui, subitement, se rompent en une succession de couples... Et il y a parfois des mains qui se serrent et des paroles brûlantes qui s'échangent dans la nuit glacée!

Ah! jeunesse. Meilleur moment de la vie; âge où tout est plaisir! Plaisir de glisser sur la pente de neige, insouciance de la chute ou des obstacles cachés. Plaisir de s'asseoir autour d'une table d'auberge, transi de froid, mais le teint coloré et la joie au cœur. Plaisir de se luger avec sa bonne amie; plaisir de patiner à deux et de saisir une main dans le manchon de fourrure, une petite main gantée qui ne se retire pas! Plaisir des jours qui viennent, des saisons qui se succèdent, du bonheur qu'on attend et des illusions qui, malgré tout, demeurent.

Ah! Jeunesse.

Jean des Sapins.



LE ZEFFÉS DE LA MOBILIZACHON

SE lài a dâi dzeins que sé sant einretsi peindeint sta dierra, ein a assebin quoqué z'on qu'ein ant zu dâi totés poutés; pas pllie lien qué stau dou dzouveno mârîa que gardâvant duvé tshivrés; n'è pardieu pa po lau trovâ à rêdèrè, l'è dâi bîtés quemein dâi z'autrés; la fenna qu'avâ étâ élévâie pé Losena ne vohliavé pa que sâi de dé mettré lé pi à l'étrabliou: « Eh, mon té! se desa, se mé z'amies mé veyant gardâ dâi tshivrés, sé fotrânt bin dé mé! », l'étâi adi son hommo que dévessâ lé z'arriâ, lau bailli à medzi, bouzouna aprî sa dzorna quand bin l'iré dza bin mâfi tandi que sa fenna tsantâvé pé lou palou obin remouâvé la pussa pé l'otô.

Quand s'ein è venia ein 14, lou còo qu'étâi tringlo l'a du modâ assebin po la frontièrè: iò l'è que sa fenna l'è restaie totâ solettâ avoué on boèbou dé dou mâ et sè duvé tshivrés; ma fâi, l'a bin étâ d'obedjâ dé lé soigné; ma vo pouèdè contâ sein a yu dau pâys po quemein dé lé z'arriâ! l'è coups dé pi, l'è coups dé cornés, to pussavé pé l'étrabliou; paret, a cein que m'a de ion dé sé vesin qu'ein étâi nant's et que clia pouâ fenna l'avâi dû peindeint onna senanna tsandzi dé tsemise dou iadrou per dzo tant l'avâi zu tsau ein arrien cliaou tsaravoutés dé tshivrés! mimameint, pas pllie tâ qu'ein l'autron dzo, l'a yussâ qu'ein menâvé ienâ au bocan!

Vo pouadè crâirè ora, se l'a dû ein rabatrè! li que s'ein creyâ tan!

Lé cé que mè su chondzi delon passâ ein fasein dâi llins au tiu dé l'étrabliou: à bin dâi tsouzés, malheu è bon.

On ami dau Conteu.

EXCES DE CONNAISSANCES. — A la leçon de récits bibliques, on demande à l'enfant qui sort d'une leçon d'histoire suisse, les dernières paroles de Jésus sur la croix.

Il répond:

— Prenez soin de ma femme et de mes enfants.

LUCENS LA COQUETTE AU TEMPS DE LL. EE.

(Suite et fin.)

2^o On leur reproche encore que ce n'est pas à eux de prier LL. EE. d'entendre sermentalement M. Bize, et M. du Toit au sujet des plaintes considérables qu'ils ont dit qu'ils avoient à faire contre le dit seigneur Baillif. Ils répondent à cela que connaissant que sa conduite est fort contraire à leurs ordres; ils se croient obligés en leur conscience d'indiquer à LL. EE. les moyens par lesquels ils la pourront connaître, afin qu'ils mettent les ordres qu'ils trouveront à propos, pour l'avancement de la gloire de Dieu, pour leurs propres intérêts, et pour le bien et le repos de leurs pauvres sujets.

3^o On leur dit aussi que ce n'est pas à eux à faire des plaintes contre leur seigneur Baillif touchant des faits civils. Ils répondent à cela que la loi consistoriale fol. 73 et 74 les y oblige formellement. Les juges et assesseurs du consistoire jurent premièrement d'être fidèles à la ville de Berne, de procurer le bien d'icelle et éviter son dommage, etc.

4^o On leur dit encore qu'ils ne doivent pas insérer dans leurs plaintes l'article 19^e où il est dit que ceux qui ont eu part à la dime de Combremont ont donné 20 écus blancs à Jean Rodolphe de Crevel pour les donner à Monseigneur le Baillif afin qu'il leur fut favorable pour la taxe. Ils répondent à cela qu'ils l'ont fait non seulement afin que LL. EE. fassent leurs réflexions là-dessus; mais aussi parce qu'il leur sembloit que ce n'étoit pas la peine d'en faire une plainte détachée et particulière. Ils croient de plus que si l'on s'informe de la manière en laquelle cette taxe a été faite LL. EE. s'y trouveront intéressées.¹

* * *

¹ Ce document, non daté, fait partie d'une « Collection de quelques pièces importantes concernant le Pays de Vaud (1550-1788) », conservée à la Bibliothèque de la Ville de Berne. Des recherches aux Archives de l'Etat de Berne m'ont permis d'en fixer la date (1707) et de mettre en lumière les noms des deux principaux acteurs en jeu dans le conflit, le pasteur Dind et le bailli Wagner (2^{me} du nom à Lucens).